

CSE du 31 mars 2010

Déclaration de Roland Hubert (SNES)

Au nom du SNES-FSU, je ne ferai pas aujourd'hui de déclaration générale puisque le CSE se réunira de nouveau demain en présence de Monsieur le Ministre. Je n'interviendrai donc aujourd'hui que sur l'ensemble des textes qui nous sont présentés à cette séance. Les projets de programmes que nous devons étudier correspondent à la mise en musique, si je puis dire, de la réforme de la classe de seconde générale et technologique. Leur rédaction a donc été guidée par la philosophie de la réforme du lycée qui nous est imposée : réduction des horaires disciplinaires, absence totale de cadrage des temps indispensables d'enseignement en groupes restreints, confusion entre découverte d'une discipline et exploration d'un champ professionnel, individualisation des apprentissages, démantèlement de l'orientation scolaire...et au bout du compte, renforcement des disciplines générales du tronc commun. Le SNES est intervenu sur chacun des programmes en CSL malgré l'extrême difficulté dans laquelle le ministre a placé les représentants des personnels en ne communiquant les versions stabilisées que deux jours avant la commission. Nous n'interviendrons donc aujourd'hui qu'en complément du travail réalisé en CSL et en fonction des modifications apportées par l'administration entre cette CSL et le CSE d'aujourd'hui.

Le SNES refuse toujours la logique qui consiste à renvoyer à l'établissement la répartition de toutes les heures en classes dédoublées. Il a eu l'occasion de l'expliquer au CSE du mois de décembre. Nous pouvons aujourd'hui, à la lecture des projets de programmes, constater une conséquence de cette politique ministérielle de désengagement, de renvoi au local d'arbitrages que le national ne veut pas effectuer, sans doute parce qu'il a conscience que l'enveloppe budgétaire est trop étroite pour le faire. Ainsi, même si les programmes insistent sur la nécessaire mise en activité des élèves, tentent d'introduire des modifications dans l'approche de nombreuses disciplines, ils ne donnent aucune garantie, ni même de simples points d'appui, aux enseignants pour obtenir des conditions d'enseignement favorisant le recours à des pratiques diversifiées et/ou innovantes. Aucune garantie sur l'existence de TP en sciences expérimentales, aucune garantie sur la possibilité de TD, d'aide ponctuelle dans le cours en français, histoire-géographie, mathématiques... La seule contrainte qui est faite, en totale contradiction avec les principes de cette fausse autonomie pédagogique est l'imposition de l'enseignement des LV en groupes de compétences. Sans doute faut-il chercher les raisons de cette décision du côté des impératifs budgétaires ou d'une volonté d'affichage d'un dispositif démagogique. Où est, par qui et avec qui a-t-elle été menée, la réflexion sur l'interdisciplinarité qui est apparue aux forceps si je puis dire, dans l'accompagnement personnalisé ? Où est, par qui et avec qui, la réflexion sur les compétences documentaires omniprésentes dans les programmes, sans référence, ou si peu, aux enseignants documentalistes et au CDI ?

Le SNES a également exprimé son désaccord avec la conception des enseignements dits d'exploration. La mise en œuvre de la réforme fait apparaître trois types d'enseignements d'exploration et, finalement, des différences importantes qui brouilleront encore plus la visibilité de la structure du lycée et n'apporteront rien, ou vraiment pas grand chose, au

délicat problème du choix d'une série par les lycéens. Les enseignements d'exploration adossés à des disciplines du tronc commun (MPS, littérature et société), construits avec l'objectif de favoriser l'interdisciplinarité, voire la co-intervention, pourraient être intéressants si les moyens de leur mise en œuvre étaient assurés et si les articulations avec les programmes du tronc commun étaient réellement pensées. Comment imaginer que de tels enseignements puissent être dispensés en classe entière ? Pourtant cela risque bien d'être le cas dans certains établissements...nous avons déjà des exemples ! Ce type d'approche doit-il être réservé aux élèves qui envisagent une série scientifique ou littéraire ou au contraire cette approche ne serait-elle pas plus profitable à ceux qui, en difficulté dans les disciplines concernées depuis le collège, envisagent de les abandonner à court terme ? Cette réflexion n'a pas été menée, la réforme n'étant qu'une juxtaposition d'affichages plus ou moins pédagogiques destinés à masquer une structure pensée pour réduire l'emploi public à plus ou moins court terme. Par déficit de débat pédagogique pour imaginer la réforme du lycée, nous resterons donc au milieu du gué et les personnels devront se débrouiller seuls sur le terrain, les élèves n'y gagneront pas grand chose.

Les enseignements d'exploration concernant des disciplines qui ne sont pas dans le tronc commun, et qui seront pourtant des éléments centraux du parcours terminal sont de deux types : ceux qui sont quasiment obligatoires et les autres.... Pour les premiers (SES et PFEG), l'ambiguïté de leur statut a conduit à une contradiction que les programmes n'arrivent pas à dépasser : ces enseignements doivent à la fois comporter des éléments de culture commune et répondre aux exigences de l'exploration. Au final, ils ne donnent pas à voir vraiment ce que sont ces disciplines et n'offrent pas aux élèves les éléments nécessaires aux choix qu'ils devront faire en fin d'année. Beaucoup de désillusions ou d'incompréhensions à prévoir en début de première ? En ce qui concerne les enseignements d'exploration technologiques et artistiques, le moins que l'on puisse dire est qu'ils sont totalement hors sujet si leur objectif est de préparer l'orientation. Les disciplines y sont dénaturées, le temps manque pour installer les élèves dans les problématiques, et le fonctionnement des disciplines technologiques et artistiques. Le seul véritable apport des actuels enseignements de détermination à la reconstruction d'une estime de soi de nombreux jeunes en difficulté est balayé... En un mot, ces enseignements n'apportent rien au système éducatif ; pire, ils ne permettront pas la revalorisation de la série L et condamnent les séries technologiques à accueillir des élèves peu conscients de ce qui les attend !

Pour conclure, seuls les enseignements facultatifs qui sont présentés aujourd'hui nous paraissent aller dans le bon sens.

Je terminerai en espérant que le travail sur les programmes de première sera mené avec une autre méthode, laissant le temps du débat, de la concertation, de la consultation.